

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction des compétences

Bureau de la formation

**Décision n° 31016 du 23 avril 2015 portant attribution
du certificat de formation à l'encadrement opérationnel**

NOR : INTJ1509774S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4136-1 et suivants;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie, notamment son article 24;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 fixant les conditions d'obtention du certificat de formation à l'encadrement opérationnel;

Vu l'instruction n° 49000/GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011,

Décide:

Article 1^{er}

Le certificat de formation à l'encadrement opérationnel est attribué, à compter du 27 mars 2015, aux sous-officiers de gendarmerie mobile dont le nom suit:

Andrieux Carine	184257
Boudinot Fabien	220164
Bourdeau Fabrice	193834
Comte Sébastien	182668
Durand Guillaume	197087
El Mouch Rachid	217427
Fagherazzi Vincent	242474
Fayet Jérôme	166626
Gastaldi Anthony	221137
Geay Cédric	165850
Geoffrin Benoît	214889
Gonzalez André	210425
Grissolange Hervé	162914
Heuline Laurent	241201
Hilarus Valéry	163418
Jeanne Ludovic	167968
Lalo Jonathan	190449
Le Nouen Olivier	184082
Le Trequesser Philippe	154672
Létang Thierry	234575
Lorieux Mickaël	212673
Mansuy Ludovic	231628
Marchand Frédéric	191043
Marmin Martial	166774

Martel Franck	171081
Montesinos Xavier	199689
Motyl Vincent	187686
Petitfils David	176176
Sauze Nicolas	171479
Villeneuve Sébastien	176297
Zuk Alexis	174601

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 23 avril 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général, sous-directeur des compétences,
D. QUENELLE